

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

2 décembre 2024

---

AMÉLIORER LE TRAITEMENT DES MALADIES AFFECTANT LES CULTURES  
VÉGÉTALES À L'AIDE D'AÉRONEFS TÉLÉPILOTÉS - (N° 637)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**SOUS-AMENDEMENT**

N° 84

présenté par  
Mme Batho

à l'amendement n° 45 de M. Taupiac

-----

**ARTICLE PREMIER**

Au début de l'alinéa 8, insérer les mots :

« , sous réserve de l'absence d'incidence négative pour la santé humaine et l'environnement »

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Sous-amendement de précision sur l'encadrement des essais.